Image not found or type unknown

Résiliations de contrats payés

Par **marie36**, le **03/05/2010** à **14:52**

Bonjour,
Mon problème est le suivant, j'ai tous mes contrats d'assurances depuis 2002 chez le même courtier d'assurance chez AGF (devenu Allianz), c'est à dire commerce, voiture, maison, scolaire et complémentaire.
J'ai toujours réglé par prélévement, mais en 2009 suite à des difficultés traversé par mon commerce, j'ai eu des échéances rejetées. J'ai donc réglé par chéque, la totalité jusqu'en juin 2010 l'assurance profil pro de mon commerce et celle de mon véhicule. (La maison et les scolaires sont tjs prélevées sur un autre compte. Mais je dois la complémentaire, (on m'a accordée la cmu depuis le 1er/12/09).
J'ai envoyé un courrier recommandé le 29/10/09 au service contentieux d'allianz pour leur exposer les faits et leur dire que ma demande de cmu était en cours, à ce jour aucune réponse.
Je suis allée vendredi chez MMA pour assurer ma maison puisque l'échéance arrivait à terme et que j'ai donc décidé de changer d'assureur à cause du non dialogue, et je lui ai dit que je n'avais pas reçu ma carte verte pour ma voiture du 1er/04 au 30/06 (période déjà réglée le 21/10/09) et là qu'elle ne fut pas notre surprise quand on lui a répondu que mon contrat était résilié depuis le 12/10/09 !!!!) ainsi que mon assuruance de mon commerce. Cela fait 8 mois que je roule sans être assuré et sans le savoir ! Je n'ai jamais reçu de courrier me disant que mes contrats avaient étaient résiliés. De plus on m'a fait réglé 278,97€ pour la voiture et 709,11€ pour le commerce.
Que dois je faire ?
Merci de me répondre, je ne sais vraiement plus quoi faire.
Marie BOUVET

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés